



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr – <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

L'inquiétant gouvernement Macron-Attal : encore plus loin et plus fort dans la réaction !

Sans préjudice des vives critiques qu'elle a pu adresser à tous les **gouvernements de la Cinquième République**, la **Fédération nationale de la Libre Pensée (FNLP)** considère que ceux installés par **Emmanuel Macron** sont allés encore plus loin que les précédents dans la remise en cause des libertés et droits fondamentaux et des droits sociaux conquis dans notre pays, en particulier dans le domaine de **l'Immigration**. Celui présidé par **Gabriel Attal**, relayant les échos venus de **l'extrême-droite**, promet d'aller encore plus avant dans la réaction.

Les atteintes aux libertés et droits fondamentaux : une constante du « macronisme »

La **loi du 30 octobre 2017** a introduit les dispositifs de **l'état d'urgence** dans le droit commun, celle du **25 mai 2021** pour une « *sécurité globale préservant les libertés* » a étendu les moyens d'action des diverses polices et élargi les modalités légales de surveillance des citoyens (renforcement du rôle des forces de sécurité privée, raffermissement de celui des polices municipales, autorisation de port d'arme par les policiers en dehors du service, déploiement des drones de surveillance, accès élargi aux images de vidéosurveillance et des caméras piétons) et celle du **24 août 2021** « *confortant le respect des principes de la République* » a porté atteinte à trois libertés fondamentales : celle de **l'enseignement** en réduisant les possibilités données aux familles depuis la **loi Ferry de 1882** d'instruire leurs enfants à domicile ; celle de **d'association** en élargissant les possibilités de dissolution administrative des groupements de tous ordres et en leur imposant, avant d'obtenir une subvention ou une aide publique en nature, la signature d'un « *Contrat d'engagement républicain* », véritable livret d'une idéologie d'État ; celle de **de conscience** en donnant notamment aux préfets le pouvoir de se prononcer sur le caractère culturel ou non d'une association.

Les attaques contre les droits sociaux et les étrangers : un axe permanent durant l'ère Macron

Sans que ces constats soient exhaustifs, le gouvernement minoritaire de **Mme Élisabeth Borne** issu des élections législatives de juin 2022 a rendu plus difficile le bénéfice de l'assurance-chômage par la **loi du 21 décembre 2022** (le montant des allocations varie en fonction de la situation économique) et imposé contre la volonté de l'ensemble de la population et de la représentation

nationale, en utilisant le troisième alinéa de **l'article 49 de la Constitution du 4 octobre 1958**, le report de l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans et la fin des régimes spéciaux.

Le projet de loi pour contrôler **l'Immigration** et améliorer l'intégration est, à certains égards, plus inquiétant encore. Adopté définitivement sans vote le 19 décembre 2023, en application de **l'article 49-3**, et soumis à l'examen du **Conseil constitutionnel** avant promulgation, il introduit la préférence nationale dans l'attribution des prestations familiales, durcit les conditions du regroupement familial, facilite l'exécution des mesures d'éloignement du territoire et porte atteinte au principe du droit du sol instauré dans le **Code civil de 1804**. Le gouvernement de **Mme Élisabeth Borne**, installé à la suite de la réélection d'**Emmanuel Macron** se présente comme le champion de la lutte contre l'extrême droite, mais a couru derrière celle-ci à en perdre haleine.

Un gouvernement réactionnaire de combat ?

Le nouveau gouvernement de **Gabriel Attal** a pris le relais, sans fard. Toujours au prétexte de lutter contre **l'extrême-droite**, comme le dit à cor et à cri sa nouvelle porte-parole, **Mme Prisca Thévenot**, il en revêt les oripeaux.

Mme Catherine Vautrin - peut-être est-elle une lointaine descendante du personnage de **Balzac**, devenu chef de la police, qui aide **Rastignac** dans ses entreprises dans *Splendeurs et misères des courtisanes* ? - détient le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Chargée de porter le projet de loi sur la fin de vie, attendu depuis des lustres par une écrasante majorité de la population, cette ancienne militante de *la Manif pour tous*, hostile au mariage entre personnes du même sexe, est opposée également au droit à une aide médicale à mourir et au suicide assisté. Cherchez l'erreur !

À peine nommée, la nouvelle ministre de **l'Éducation nationale**, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et para-olympiques, **Mme Aurélie Oudéa-Catéra**, fait publiquement l'apologie de **l'école catholique sous contrat** où elle a placé ses enfants, en l'occurrence le **lycée Stanislas** situé dans le très chic sixième arrondissement de Paris, connu pour ses bons résultats, mais aussi ses dérives et son « *caractère propre* » particulièrement réactionnaire. Pouvons-nous compter sur elle pour remplir, comme le **Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946** repris en 1958 le précise, le « *devoir d'État* » consistant à organiser « *l'Enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés* » ? Pouvons-nous lui faire confiance pour garantir « *l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* » ? Certainement pas.

Enfin, dans son discours de prise de fonctions, **Mme Rachida Dati**, nouvelle ministre de la Culture d'une République pourtant séparée des cultes, a cité **Karol Wojtyła** qui, au tout début de son pontificat, s'adresse à ses fidèles en ces termes : « *N'ayez pas peur !* » Or, précisément parce qu'elle n'a rien de républicain, sa péroraison inquiète. Nous aurions préféré entendre la voix d'un de ses illustres prédécesseurs, **André Malraux** - « *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert* » -, ou celle d'**Albert Camus** - « *Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude.* »

Cette étrange construction gouvernementale se couvre de plus épaisses ténèbres encore lorsque le **Président de la République** s'adresse aux ministres en leur demandant d'être révolutionnaires plutôt que gestionnaires. La **droite** « *révolutionnaire* » est la pire : **Zeev Sternell** nous l'a appris.

**FONDS PUBLICS A L'ECOLE PUBLIQUE !
FONDS PRIVES A L'ECOLE PRIVEE !**

**ABROGATION DES LOIS
DES 30 OCTOBRE 2017, 15 MAI ET 24 AOÛT 2021**

**RÉTABLISSEMENT DE LA RETRAITE À SOIXANTE ANS
ET DES RÉGIMES SPÉCIAUX**

**POUR UN DROIT
À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR ET AU SUICIDE ASSISTÉ**

Paris, le 22 janvier 2024

Pour tout savoir sur l'enseignement catholique, vous pouvez télécharger gratuitement cette publication de la **Libre Pensée** « *A propos de l'enseignement catholique en France* » : [Calaméo - A propos de l'enseignement catholique en France \(calameo.com\)](https://calameo.com)